

INSCRIPTION

DE L'ANNÉE 1172

RELATIVE A UNE CONVENTION

ENTRE LES ÉGLISES SS. COME ET DAMIEN

ET S. JEAN DELLA PIGNA

PAR

ÉTIENNE MICHON

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires
de France.

Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires
de France*, tome LXIII.

PARIS

1904

Bibliothèque Maison de l'Orient



150800

INSCRIPTION DE L'ANNÉE 4472

RELATIVE A UNE CONVENTION

ENTRE LES ÉGLISES SS. COME ET DAMIEN

ET S. JEAN DELLA PIGNA

Le Musée du Louvre possède un cippe sépucral consacré par Truttadius Clemens, tribun de la deuxième cohorte des Vigiles, et sa femme Marrinia Procula à leur très cher fils, un enfant de sept mois, Sex. Truttadius, Sex. fil(ius), Pol(lia tribu), Maximianus, — *fuit ad superos menses VII*¹, — sur lequel le *Corpus*² fournit les

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 1530. Il se trouvait alors sous l'escalier Daru. Exposé aujourd'hui dans la galerie Denon, dans l'embrasure de la deuxième fenêtre à gauche en entrant par le pavillon Denon. Je ne saurais dire à quelle époque le cippe, qui ne porte aucune indication d'inventaire, est entré au Musée. Ni les différentes éditions de la *Description des antiques* de Visconti et Clarac, ni le *Musée de sculpture* de Clarac ne le mentionnent. Il ne serait pas impossible qu'il ait fait partie de la collection Campana.

2. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VI, pars 1, n° 2968.

renseignements suivants : « *In aedibus S. S. Cosmae et Damiani in regione pineae, retro Mineruam, — apud Achillem Maffeium, apud Maffeios, — in aedibus Ceuli¹, ad viam Juliam, — in aedibus Altempsianis², ubi frustra quaesivimus³.* »

Il existe de cette même inscription, nous apprennent les rédacteurs du *Corpus*⁴, comme c'est d'ailleurs le cas pour bon nombre de cippes et d'urnes funéraires, une réplique moderne, qui, après avoir été chez Constantin Huyghens, puis chez Gerard Papenbroek, est entrée au Musée de Leyde, où Janssen l'a décrite et reproduite comme authentique⁵, et, par là même,

1. Aujourd'hui palais Sacchetti. Le palais Sacchetti a conservé un certain nombre d'antiques qui sont mentionnés dans les *Antike Bildwerke in Rom* de Matz-Duhn.

2. Les deux seuls monuments qui figurent au Louvre avec l'indication d'origine « palais Altemps » sont deux colonnes de porphyre ornées de bustes (*Catalogue sommaire des marbres antiques*, nos 4068 et 4069) dont il sera question à la fin de cette étude : elles appartenaient au Louvre dès le premier Empire et y sont sans doute entrées par l'intermédiaire du cardinal Fesch, qui s'en était rendu acquéreur en 1802.

3. L'indication *in aedibus Altempsianis* est donnée par Kellermann dans ses *Vigilum romanorum latercula* publiés en 1835. Il vit encore le cippe à cette date au palais Altemps.

4. *Corpus inscriptionum latinarum*, l. c., et pars IV, fasc. 1, *additamenta*, p. 3380.

5. L.-J.-F. Janssen, *Musei Lugduno-batavi inscriptiones graecae et latinae* (1842), p. 102 et pl. XVIII, 3. L'inscription du Musée de Leyde, qui vient de Rome, est gravée sur une plaque rectangulaire de marbre bleuté et présente plusieurs

il n'est pas inutile de signaler la présence au Louvre de l'exemplaire original. Mais, plus que dans l'épithaphe antique, la valeur du monument réside dans une seconde inscription, celle-ci du Moyen-âge, gravée sur la face opposée.

De cette inscription du revers le *Corpus* ne souffle pas mot et son existence a, je crois, été signalée pour la première fois dans notre *Catalogue sommaire des marbres antiques*, où le cippe est décrit en ces termes : « Cippe funéraire de Sex. Truttedius Maximianus ; au revers, inscription latine du Moyen-âge¹. » Le texte même, il va de soi, ne pouvait trouver place dans le catalogue ; mais, ayant fait l'été dernier un examen particulier du cippe de Sex. Truttedius Maximianus, en vue de la réorganisation de la galerie Denon où sont maintenant réunis, avec les sarcophages les plus complets, le plus grand nombre des monuments funéraires à inscriptions latines, il m'a paru que l'occasion s'offrait de compléter cette mention fugitive. L'inscription est ainsi conçue :

+ ANN̄ DN̄I ML̄ · C · LXX · II · TPIB̄·PRĪ IOH̄IS SCORV̄
 COSME ET DAMIANI ET PRĪ PETRI SCĪ IOH̄S G · TAVRI
 NS·S·RICIVS·P. ODONIS·A·CĀBŌCELLI·L·PIGIV̄ ELECT

fautes : à la l. 1, SEFIL ; à la l. 3, EVIT · ADSVPEOS · MENS VII, avec les lettres ES plus petites en surcharge au-dessus de la ligne.

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 1530.

A P̄DICTIS P̄BRIS C̄SĒSV VTRIVSQ · POPL̄ARIS PENA
 C · S̄OL · LAVDAVER·VT PLATEA · A MEDIETATE TIBVr
 TINI · VSQVE AD VIA · AN̄ S̄CM IŌHM ET VSQV
 AD ALIOS TIBVRTINOS TRANSVERSOS · SIT
 C̄OMVNIS VTRIVSQ · ECLE AD C̄OMVNE V
 TILITATĒ PRO QVA P̄BR IŌHS DEDIT P̄BRO
 PETRO · XXXV · S̄OL.

et doit se lire, ainsi qu'a bien voulu m'aider à le faire notre savant confrère M. Prou :

† *Ann(o) D(omi)ni M̄L·C·LXXII, t(em)p(or)i-
 b(us) p(resb)ite(ri) Joh(ann)is s(an)c(t)oru(m) Cos-
 m(a)e et Damiani et p(resb)ite(ri) Petri s(an)c(t)i
 Joh(ann)is, G. Taurin(u)s, S. Ricius, P. Odonis,
 A. Ca(m)bo(n)celli, L. Pigi(u)s, elect(i) a p(rae)-
 dictis p(res)b(ite)ris c(on)se(n)su utriusq(ue) po-
 p(u)laris, pena C sol(idorum) laudaver(unt) ut pla-
 tea a medietate tibu[r]tini usque ad via(m) an(te)
 s(an)c(tu)m Joh(anne)m et usqu(e) ad alios tibur-
 tinos transversos sit com(m)unis utriusq(ue) ec-
 (c)l(esia)e ad com(m)une(m) utilitate(m), pro qua
 p(res)b(ite)r Joh(anne)s dedit p(res)b(ite)ro Petro
 XXXV solidos.*

« L'an du Seigneur mil cent soixante-douze, du temps du prêtre Jean des SS. Côme et Damien et du prêtre Pierre de S. Jean, G. Taurinus, S. Ricius, P. Odonis, A. Camboncelli, L. Pigi(u)s, choisis par lesdits prêtres du consentement des fidèles des deux églises, ont convenu, sous peine

de cent sous, que la place, depuis la mitoyenneté de la borne de travertin jusqu'à la rue devant S. Jean et jusqu'aux autres bornes transversales, serait commune aux deux églises pour l'usage commun. En échange, le prêtre Jean a donné au prêtre Pierre trente-cinq sous. »

Il s'agit donc d'un règlement de bon voisinage conclu, au nom de deux prêtres qui desservaient deux églises voisines, par cinq délégués choisis par eux du consentement de leurs paroissiens, moyennant une soulte de la part de l'église la plus favorisée et sous peine d'amende en cas d'inexécution. De ces cinq délégués, la seule partie de l'inscription dont la lecture présente quelques difficultés, les noms sont des noms inconnus. S. Ricius, toutefois, est peut-être parent de Johannes Riccius¹, qui signa comme témoin le 8 février 1160, un acte relatif à S. Marie *nova*² et appartient à une famille dont la désinence italianisée Ricci se retrouve ailleurs. De même, P. Odonis, dont le nom garde sa forme patronymique de P. fils d'Odon, est à rapprocher d'un Johannes Oddonis qui figure dans deux actes presque contemporains du 5 juin 1158 et du 22 octobre 1168 et du Gorius Oddonis, *sacri romani imperii scriniarius*, d'un troisième acte

1. *Archivio d. R. Società romana di storia patria*, 1902, p. 203.

2. Aujourd'hui S. Françoise romaine.

postérieur, en date du 16 décembre 1255, relatif au monastère de S. Silvestre *de Capite*¹. Un acte, enfin, du 28 décembre 1099, porte la signature d'un Barocellus de Caramana, dont le nom est formé sur le même modèle que celui de notre A. Camboncelli².

Il reste maintenant à retrouver à quelles églises et à quelle place la convention se rapporte. Avant d'être conservé au palais Altemps, antérieurement au palais Ceuli et d'abord chez les Maffei, le cippe de Sex. Truttadius Maximianus se trouvait, nous dit le *Corpus*, « *in ecclesia SS. Cosmae et Damiani in regione pineae* »; Pighius et autres ajoutent « *retro Minervam*³ ». Il ne peut donc être question de l'église bien connue des SS. Côme et Damien, dite *in Silice*, l'ancien *templum sacrae Urbis*, sur le Forum, encore moins de l'église ou plutôt abbaye des SS. Côme et Damien *in Mica aurea* au Transtévère. Tout autre était la région, située à l'est des Thermes d'Agrippa, à laquelle la célèbre *pigna* de bronze aujourd'hui au Vatican avait fait attacher la dénomination « *de pinea*⁴ », qui survit encore en particulier dans la *via* et la *piazza della Pigna*. Il

1. *Archivio d. R. Societa romana di storia patria*, 1899, p. 498 et 503; 1900, p. 93.

2. *Ibid.*, 1900, p. 444.

3. *Corpus inscriptionum latinarum*, l. c.

4. Voy. Lanciani, *Forma urbis Romae*, feuille XXI.

existe précisément, formant le côté nord de cette *piazza della Pigna*, une petite église consacrée à S. Jean Baptiste, remise à neuf au XIX^e siècle, de laquelle Forcella, dans le grand recueil des *Iscrizioni delle chiese di Roma*¹, nous apprend qu'elle fut réédifiée en 1624 par Angelo Torroni aux frais de l'*Archiconfraternità della pietà verso i Carcerati*, à qui elle avait été concédée par Grégoire XIII en 1582², mais qu'elle remontait à une date beaucoup plus haute et avait sans doute été fondée par la famille des Porcari, dont l'habitation se trouvait dans le voisinage³, au plus tard au XII^e siècle⁴. M. Armellini répète, après Forcella, que, avant d'être dédiée à S. Jean, elle l'avait été aux saints martyrs Eleuthère et Genesius⁵ et ajoute qu'elle est une des plus anciennes églises qui portent le surnom de la *Pigna*⁶. Il cite

1. *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma*, t. IX (1877), parte XXI, p. 481.

2. M. Armellini, dans ses *Chiese di Roma*, indique la date de 1282, qui doit être une erreur typographique.

3. Le palais Porcari occupait le côté occidental de la place *della Pigna*.

4. Une pierre tombale d'un des membres de la famille des Porcari, datée de 1182, est encore conservée dans l'église (Forcella, p. 484, n° 970).

5. *Le chiese di Roma dal secolo IV al XIX*, 2^e éd., p. 468. D'après Forcella, les reliques des deux martyrs auraient été transportées par Sixte V à S. Suzanne (p. 481); mais M. Armellini, tout en mentionnant la translation faite par Sixte V, indique que le corps de saint Genesius se trouve toujours sous l'autel.

6. *Ibid.*, l. c.

d'ailleurs une mention du *Liber censuum* qui permet de remonter à cette même date du XII^e siècle¹. L'église, en fait, existait bien plus tôt encore, ainsi qu'en témoigne une bulle de Jean XII, datée du 8 mars 962, qui confirme au monastère de S. Silvestre *de Capite* la propriété de tous ses biens et où figure l'église « *S. Johannis que ponitur in Pinea cum sua pertinentia*² ». Mais, d'église située à proximité qui soit consacrée aux SS. Côme et Damien, il n'y a plus trace aujourd'hui. L'histoire, par contre, en a conservé le souvenir. Forcella note, en publiant une inscription de l'année 1768 qui est relative à cette prestation³, que, pour la fête des SS. Côme et Damien, le 27 septembre, le Sénat romain offrait tous les quatre ans à l'église S. Jean un calice d'argent et quatre cierges⁴: de là, comme aussi de la présence dans la sacristie d'un tableau avec l'image de ces saints et de la célébration en leur honneur d'une messe solennelle anniversaire⁵, naît déjà un indice. M. Armellini, aussi bien, consacre une courte notice à une église des « *SS. Cosma e Damiano de Pinea*⁶ », appelée, dit-il, tantôt de S. Côme, tan-

1. *Ibid.*, p. 44.

2. *Archivio d. R. Società romana di storia patria*, 1899, p. 269. La bulle est citée par M. Hülsen, *Römische Mittheilungen*, 1903, p. 39, note 2.

3. T. IX, p. 488, n° 978.

4. *Ibid.*, p. 481.

5. Armellini, *Le chiese di Roma*, p. 467.

6. *Ibid.*, l. c.

tôt des SS. Côme et Damien, détruite à la fin du XVI^e siècle¹, époque où sa cure, qui est mentionnée comme paroissiale dans un document de 1450, fut unie à celle de S. Étienne *del Cacco*². Il est possible, en effet, grâce aux différents catalogues qu'il a reproduits en tête de son livre, de fixer les points suivants de l'histoire des deux églises voisines. En 1625, ni l'une ni l'autre ne sont nommées dans la liste des églises paroissiales³; en 1569, au contraire, on les y trouve sous la dépendance de S. Marie *della Rotonda*, « SS. *Cosma e Damiano, S. Giovanni della Pigna*⁴ », et de même dans une autre liste analogue du XVI^e siècle, « SS. *Cosma e Damiano, S. Giovanni delle Pigne*⁵ »; de même encore dans un catalogue du pontificat de Pie V (1566-1572)⁶. Antérieurement sont mentionnés, dans un catalogue du pontificat de Pie IV (1559-1565), « S. *Cosmo e Damiano nel rione della Pigna* » et « S. *Joanni della Pigna nel rione della Pigna*⁷ »; dans un catalogue de Niccola Signorili, secrétaire du Sénat

1. M. Hülsen (l. c.) place la destruction sous Grégoire XIII; elle serait donc contemporaine de la reconstruction de saint Jean.

2. Armellini, l. c.

3. *Ibid.*, p. 88-89.

4. *Ibid.*, p. 87.

5. *Ibid.*, p. 84.

6. *Ibid.*, p. 80.

7. *Ibid.*, p. 72.

romain (1117-1131), les églises « *S. Cosmi de Pinea, S. Johannis de Pinea*¹ » ; dans un anonyme de Turin, du XIV^e siècle, « *ecclesia sancti Johannis de Pinea, ecclesia sancti Cosme de Pinea* », avec le renseignement pour chacune « *habet I sacerdotem*² », qui concorde avec notre inscription. Enfin, à la fin du XII^e siècle, dans le *Liber censuum*, une redevance de six deniers est imposée, non seulement, comme nous l'avons déjà relevé, à l'église « *S. Johannis de Pinea* », mais aussi à celle « *S. Cosme de Pinea*³ ».

L'emplacement même qu'occupait exactement cette ancienne église des SS. Côme et Damien n'est indiqué par M. Armellini que par ces mots, qu'il emprunte à un auteur peu postérieur à sa disparition, « *era situata quasi dirimpetto all'anzidetta di S. Giovanni*⁴ », et, ajoute-t-il, « *forte sull'angolo della piazza di S. Giovanni della Pigna*⁵ ». M. Hülsen, dans une toute récente étude topographique consacrée au *Porticus Divorum* et au *Serapeum*⁶, indique dans une note qu'elle apparaît sur le plan de Bufalini⁷, ce qui semble

1. *Ibid.*, p. 62.

2. *Ibid.*, p. 51.

3. *Ibid.*, p. 43.

4. *Ibid.*, p. 467.

5. *Ibid.*, l. c.

6. *Porticus Divorum und Serapeum im Marsfelde, Römische Mittheilungen*, 1903, p. 17-57 et pl. I-II.

7. P. 39, note 2. Le plan est de 1551.

en contradiction avec la liste extraite de ce plan dressée par M. Armellini¹, et inscrit son nom, sur la planche jointe à son article, à l'angle sud-est de la place de la *Pigna*, dans le massif de constructions s'étendant jusqu'à la *via del Gesu*². Telle devait être en effet sa position et l'on comprend alors très aisément tous les termes de la convention gravée sur le cippe du Louvre, depuis la *via ante S. Johannem*, qui ne peut guère être autre que la ruelle unissant la *via del Gesu* à la *via dei Cestari*, jusqu'à la *platea* elle-même, qui devait correspondre à peu de chose près à la place actuelle de la *Pigna*. Le petit problème de topographie médiévale soulevé se trouve donc résolu et, si l'on songe au petit nombre d'inscriptions d'une date aussi reculée qui nous sont parvenues, c'en est assez pour mériter que la nôtre ne reste point ignorée : au moment où M. Lanciani, dans sa *Storia degli scavi*, jette dans le domaine public, au delà même de ce que promet son titre, tant de textes inédits³, où un savant autrichien, M. Hartmann, consacre une édition spéciale accompagnée de planches au cartulaire de S. Marie in *via Lata*⁴, où enfin la Société

1. *Le chiese di Roma*, p. 68. Il y relève pourtant un « *S. Cosimatus* » dont il ne donne pas d'identification.

2. Pl. II.

3. *Storia degli scavi di Roma e notizie intorno le collezioni romane di antichità*, t. I, 1902 ; t. II, 1903.

4. L.-M. Hartmann, *Ecclesiae S. Mariae in via lata tabularium*, Vienne, 1895.

romaine pour la *Storia patria* suscite coup sur coup les publications de M. P. Fedele sur les *Carte del monastero dei SS. Cosma e Damiano in Mica Aurea*¹, de M. V. Federici sur le *Regesto del monastero di S. Silvestro de Capite*², de M. Fedele encore sur le *Tabularium S. Mariae novae*³, de M. L. Schiaparelli sur *Le carte antiche dell' archivio capitolare di S. Pietro in Vaticano*⁴, la Société des Antiquaires trouvera peut-être quelque intérêt à un document qui se rattache au même ordre d'études que le hasard des acquisitions a fait passer dans nos collections nationales.

Le nom de *pigna* ou *pinea* porté par la place où se trouvaient les églises de S. Jean et des SS. Côme et Damien m'amène, pour terminer, à ajouter quelques mots complémentaires sur la fameuse pomme de pin de bronze du Vatican⁵ et la fon-

1. Parte 1, secoli x et xi, *Archivio d. R. Società romana di storia patria*, 1898, p. 459-534; 1899, p. 25-108, 383-448.

2. *Ibid.*, 1899, p. 213-300, 489-538; 1900, p. 67-128, 411-448.

3. Ab ann. 982 ad ann. 1200, *Ibid.*, 1900, p. 171-237; 1901, p. 159-196; 1902, p. 169-209.

4. *Ibid.*, 1901, p. 393-496; 1902, p. 273-354.

5. La *pigna*, on le sait, est aujourd'hui conservée, avec deux paons de bronze, à l'entrée de la grande abside de Bramante, dans la cour du Vatican dite elle-même de la *Pigna* (voy. l'étude de Lacour-Gayet, *La Pigna du Vatican, Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1881, p. 312-321, et la description que vient d'en donner M. Petersen dans le t. I des *Skulpturen des Vatikanisches Museums* par M. Amelung, n° 227, p. 896-904, que je n'ai pu consulter). M. Hülsen

taine de Saint-Pierre qu'elle décorait¹, placée sous

(*Römische Mittheilungen*, 1903, p. 47, note 2) reproche à tort à Visconti d'avoir écrit qu'elle fut transférée dans les jardins du Vatican par Innocent VIII, alors qu'un texte de 1588 atteste sa présence encore à cette date dans l'atrium de Saint-Pierre. M. Michaelis se trompe également (*Jahrbuch des Institutes*, 1890, p. 48, note 186) lorsqu'il attribue à Visconti l'assertion que le placement de la *pigna* sous l'abside serait l'œuvre de Bramante lui-même et y voit une contradiction avec les indications données par Gerhard (*Beschreibung der Stadt Rom*, t. II, 2, p. 106). Visconti, en réalité, n'a commis ni l'une ni l'autre de ces erreurs : il dit seulement que, avant de recevoir, à la fin du xvii^e siècle, la place qu'elle occupe actuellement, la *pigna*, ce que répète Gerhard, fut transportée dans les jardins du Vatican, près du Belvédère d'Innocent VIII (*Museo Pio-Clementino*, t. VII, p. 75, note a). L'auteur du transfert de Saint-Pierre au Vatican, tous les témoignages sont d'accord, fut Paul V. Il résulte en outre d'une remarque de M. Michaelis (l. c.) que dès 1628 la *pigna* avait reçu la disposition architecturale qu'elle a aujourd'hui.

1. La célèbre fontaine, dite *del Paradiso*, qui occupait le centre de l'atrium de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, a souvent été décrite au cours des siècles et M. de Rossi a été amené à s'en occuper dans ses *Inscriptiones christianae urbis Romae* (t. II, p. 220, 229-230, 428-430), où il condense les renseignements fournis par les différents auteurs, S. Paulin de Nole, le *Liber pontificalis* au pontificat de Symmaque, le *Liber censuum*, le *De basilica liber* de P. Mallius, les *Mirabilia*, J. Rucellai, Panvinus. Le texte le plus détaillé et le plus compréhensible est celui de Grimaldi, conservé dans deux manuscrits, un au Vatican (n^o 6437, fol. 7) et un à la bibliothèque Barberini (XXXIV, 50, fol. 134 et suiv.), et qui a été reproduit en son entier d'après la seconde de ces sources par Sarti-Settele (*Ad Philippi Laurentii Dionysii opus de Vaticanis cryptis appendix*, Rome, 1840, p. 14-15; cf. M^{sr} Duchesne, *Le liber pontificalis*,

un riche baldaquin porté par huit colonnes de porphyre, dont deux, ornées de bustes, sont

p. 266, note 23, d'après Vignoli, *Liber pontificalis*, t. II, p. 96) : *Cantharus beatri Petri cum quadriporticu marmoribus ornavit. Hic cantharus erat pinea aerea in medio atrii ad usum fontis ita appellata. Habebat magnum aquae fontem egredientem de pinnaculo pineae, et alii fontes in singulis nucum nodis grato aspectu scatentes. Aqua cadebat in vas quadrum situm et fabrefactum in spatiis columnarum ex magnis marmoribus antiquis; in quolibet duo griphones erant marmore sculpti, phatram tenentes in medio eorum; unum ex his servandum curavi sub fornice novi pavimenti. Sepiebant pineam octo nobilissimae columnae porphyreticae; in una ex his sculptus erat imperator unus, in altera olim ablatus fuit. Supra coronam columnarum cernebantur elegantissimi pavones aenei aurati.... Coronae zophorus sculptus erat crucibus graecis cum quatuor columbis supra, et infra crucis brachia cum draconibus (M. de Rossi, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. II, p. 429, corrige avec grande vraisemblance en *pavonibus*) ad vas bibentibus, et aliis ornamentis; a corona zophori sursum totum erat ex aere opertorium cum signo Christi et quatuor delphinis in angulis, per quos decurrebat aqua pluens e caelo super opertorium, quod ad arcus factum erat cum cratibus aeneis ad arcus pariter elaboratis; hos delphinos sustinebant marmorei agni cum cophino panis, symbolum Christi. In medio intus erat signum Christi, item in vertice arcuum opertorii. De tout cet ensemble, rien autre, croyait-on, n'avait subsisté que la *pigna* et les deux paons qui l'accompagnent. Quatre arcs de bronze, transportés par ordre de Paul V dans les jardins du Vatican lors du démembrement, furent presque aussitôt, en 1613, envoyés à la fonte pour servir à la statue de la Vierge érigée sur la colonne de la place S. Marie Majeure (*Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. II, p. 30). Les deux griffons séparés par un carquois, que Grimaldi déclare (Sarti-Settele, l. c.) avoir fait conserver *sub fornice novi pavimenti*, n'y sont plus. De même, un fragment, avec le monogramme du Christ, sem-*

aujourd'hui conservées au Louvre¹ et viennent d'être signalées par moi dans les *Mélanges Boissier*². M. Hülsen, dans l'étude à laquelle j'ai fait plus haut allusion, a apporté à la question de l'origine et des péripéties par où a passé la *pigna* les plus précieux renseignements³. Il admet volontiers, avec l'opinion la plus générale⁴, que sa

blant provenir de la fontaine, signalé par Ph.-L. Dionysius (*Sacrarium Vaticanæ basilicæ cryptarum monumenta*, 1773, p. 1-2, pl. I, 1) et commenté par Sarti-Settele (l. c.), a disparu. M. de Rossi, enfin, ajoute (*Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, t. II, p. 129), en ce qui concerne les colonnes, que Sarti et Settele (l. c.) ont remarqué avec raison qu'elles ne se retrouvent plus maintenant nulle part et qu'elles ont dû être détruites: ce sont deux de ces colonnes que je crois (voy. les notes suivantes) avoir reconnu au Louvre.

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, nos 1068 et 1069. Les colonnes étaient alors placées dans la salle de la Paix. Elles sont maintenant dans l'embrasure centrale de la salle des Saisons.

2. *Deux colonnes de porphyre ornées de bustes au Musée du Louvre, Mélanges Boissier*, 1903, p. 371 (paginée à tort 271) à 381 et pl. III-IV.

3. *Römische Mittheilungen*, 1903, p. 39-47.

4. Voy. en particulier Lacour-Gayet, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1881, p. 312-321. M. Lanciani, toutefois, l'a combattue (Fiorelli, *Notizie degli scavi di antichità*, 1882, p. 345, 346). L'autre tradition, soutenue par d'assez nombreux auteurs, d'après laquelle la *pigna* viendrait, au contraire, du mausolée d'Hadrien, a été réfutée par Jordan (*Topographie der Stadt Rom*, t. II, p. 269) et par M. Lacour-Gayet. M. de Rossi semble considérer l'une et l'autre comme sans fondement (*Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, t. II, p. 430).

destination première ait été de couronner le Panthéon d'Agrippa¹. Mais ce ne serait pas seulement par une adaptation tardive qu'elle aurait été convertie à l'office de fontaine². Dès l'incendie de 80, ou peu après, elle aurait trouvé place au centre d'un bassin monumental³, dont le plan de Septime Sévère atteste l'existence entre le *Porticus divorum* et le *Serapeum*⁴, et, loin d'avoir été usurpée, comme on le répète, par le pape Symmaque au plus tard, pour la fontaine *del Paradiso*, elle serait restée dans la partie méridionale du Champ de Mars jusque tard dans le Moyen-âge, donnant son nom à de nombreuses églises et à toute la région⁵. Comment, en effet, si son transfert à S. Pierre datait du VI^e siècle, aurait-elle pu avoir pareille influence trois siècles au

1. Hülsen, p. 46.

2. M. Hülsen (p. 35) déclare que le fait même que la *pigna* ait, à une certaine époque, servi de fontaine, est confirmé par l'étude qu'en a faite M. Petersen et ne peut être mis en doute.

3. Hülsen, p. 46. M. Hülsen attribuerait volontiers cette adaptation, en vue de laquelle des trous auraient été percés dans les rangs d'écailles, au règne de Domitien.

4. *Ibid.*, pl. I, fragment *n*; cf. p. 39 et 45. Le bassin figuré sur le plan de Septime-Sévère devait mesurer 22 mètres de diamètre extérieur, 16 mètres de diamètre intérieur : M. Hülsen estime que les dimensions de la *pigna*, 4^m75 de diamètre à la base, 2^m00 un peu plus haut, y conviennent fort bien pour le motif central.

5. *Ibid.*, p. 46.

moins plus tard¹? La première allusion à une région dite *de pinea* se trouve dans la bulle déjà citée de Jean XII du 8 mars 962² et, remonterait-on jusqu'à la fondation de l'église de S. Étienne *del Cacco*, dite d'abord *de pinea*³, par Paschal I^{er}, on n'atteindrait encore que le début du IX^e siècle⁴. L'existence supposée dans la basse antiquité d'une voie ou d'une place du Champ de Mars tirant son surnom de la gigantesque pomme, et dont les mentions postérieures ne seraient en quelque sorte qu'une réapparition après une éclipse, ne semble pas à M. Hülsen une réponse⁵. Du passage même des *Mirabilia* relatif à la fontaine⁶ il conclut que les auteurs, en réalité, n'avaient plus

1. *Ibid.*, p. 40.

2. *Archivio d. R. Societa romana di storia patria*, 1899, p. 269.

3. Il paraît même que c'est encore son titre officiel.

4. Hülsen, p. 40.

5. *Ibid.*, l. c.

6. Il est ainsi conçu et est rapporté *in extenso* par M. Hülsen (p. 41; cf. P. Fabre, *Le liber censuum de l'église romaine*, XLI, *De Vaticano et Agulio*, p. 269) : *In paradiso S. Petri est cantarum, quod fecit Symmachus papa columpnis porphireticis ornatum; que tabulis marmoreis cum griphonibus conexe, precioso celo ereo cooperite, cum floribus et delfinis ereis et deauratis aquas fundentibus. In medio canthari est pinea aerea, que fuit copertorium cum sinino ereo et deaurato super statuam Cibelis matris deorum in foramine Pantheon. In quam pineam subterranea fistula plumbea subministrabat aquam ex forma Sabbatina que toto tempore plena prebebat aquam per foramina nucum omnibus indigentibus ea.*

vu la pomme servant de jet d'eau¹. Les dessins conservés montrent, de leur côté, que, disposée comme elle l'était, elle se fût malaisément prêtée au rôle de *cantharus* pour les purifications des pèlerins de la basilique². Il faut donc se reporter

1. *Ibid.*, l. c. M. de Rossi lui-même admet que l'eau ne coulait plus dès le XI^e siècle, quoiqu'il soutienne que la *pigna* fut placée dès l'origine sous le *cantharus* (*Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. II, p. 530); mais, pour lui, les tuyaux de plomb de grand module qu'a vus Grimaldi (Sarti-Settele, *Cryptae vaticanae*, p. 15) prouvent qu'antérieurement elle recevait bien, comme le disent les *Mirabilia*, l'eau *ex forma Sabbatina*. M. Hülsen remarque (p. 43, note 1) que ces tuyaux pouvaient appartenir au *cantharus* tel qu'il était constitué avant l'adjonction de la *pigna*. Il faudrait en outre, d'après M. de Rossi (l. c.) voir une imitation du rôle de jet d'eau joué par la *pigna* dans une fontaine ornée d'une pomme de pin, construite au XI^e siècle à Aix-la-Chapelle par un abbé Udalricus, comme aussi dans deux fontaines analogues, du IX^e siècle, à Constantinople. M. Hülsen, ici encore, répond (p. 45) que ces deux fontaines, érigées par l'empereur Basile le Macédonien (867-886) dans l'avant-cour de l'église της Θεοτόκου και Νικολάου, ne peuvent constituer une preuve à l'appui de l'existence de la *pigna* au IX^e siècle dans la fontaine *del Paradiso*.

2. Hülsen, p. 42. Il aurait pu y avoir primitivement, selon M. Hülsen (p. 43), pour cet office, une fontaine sous le tabernacle. L'usage en serait tombé en désuétude avant l'adjonction de la *pigna* et, à la fontaine abandonnée, aurait peut-être été substitué depuis le IX^e siècle (p. 47, note 1) un *vas magnum rotundum aereum*, dont le plan d'Alfaranus indique l'emplacement un peu en arrière (*Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. II, p. 232 et 429) et au sujet duquel Grimaldi rapporte (Sarti-Settele, *Cryptae vaticanae*, p. 15) que Léon III avait fait faire *justa ipsam pineam* cette seconde

au passage du *Liber Pontificalis*¹ et à la lettre de S. Paulin de Nole² qu'on allègue comme arguments. Mais le premier ne parle que d'ornements en marbre et de décoration de mosaïque, la lettre que de jets d'eau abondants pour le lavement de la figure et des mains, textes qui, l'un et l'autre, se peuvent comprendre et se comprennent même bien mieux du seul tabernacle abritant une fontaine que du tabernacle occupé par la *pigna*³. M. Hülsen ajoute⁴, en outre, qu'un écrivain anonyme de 1410 écrit du pape Innocent II (1130-1143) qu'il fit transférer la pomme « *a Sancto Stephano de pinea, qui a dicta pinea sumpsit nomen*⁵ ». Malgré l'autorité de M. de Rossi⁶, le témoignage, écrit M. Hülsen, est malaisément négligeable⁷ et l'attribution du déplacement au seul Innocent II lui paraît en effet devoir être adoptée⁸.

fontaine plus commode pour boire, dont le grand bassin de bronze subsista en place jusqu'au temps de Grégoire XIII.

1. M^r Duchesne, *Le Liber pontificalis*, LIII, *Vita Symmachi*, c. 7, t. I, p. 262.

2. Lettre de 397 *ad Pammachium*, éd. de Vérone, p. 73, citée par M. de Rossi (*Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. II, p. 429) et M. Hülsen (p. 43).

3. Hülsen, p. 43.

4. *Ibid.*, p. 44.

5. Urlichs, *Codex topographicus urbis Romae*, p. 162.

6. *Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. II, p. 430.

7. Hülsen, p. 44.

8. *Ibid.*, p. 45.

L'argumentation de M. Hülsen, alors même qu'on ne jugerait pas absolument démontrées toutes ses conclusions, offre difficilement prise à la critique et ce n'est que le point spécial des dessins représentant la pomme sous son tabernacle, dessins dont M. Hülsen reproduit le plus fidèle¹, qui me paraît appeler quelques observations. M. Hülsen se fonde sur un plan d'Alfarnus, tel qu'il est donné dans les *Cryptae vaticanae* de Sarti-Settele, pour évaluer à 20 palmes, soit 4^m50, la distance d'axe à axe des colonnes angulaires². Il en déduit, d'après les dessins, des dimensions égales pour leur hauteur³. Les colonnes du Louvre n'ont pourtant que 2^m40 de haut. D'autre part, la *pigna* mesure, avec 2 mètres environ de diamètre, 12 pieds romains, soit 3^m50 de haut⁴. Elle touchait presque le dais, remarque M. Hülsen⁵. Il va même plus loin et suppose que la suppression des trois rangées d'écailles supé-

1. M. Hülsen reproduit (p. 42, fig. 3) celui qui lui semble le plus exact et qui était resté jusqu'ici inaperçu, tiré de l'édition de la *Topographie* de Marliani publiée à Venise en 1588 par Girolamo Ferrucci. M. de Rossi en avait publié un autre de Philippe de Winghe conservé dans un manuscrit du Vatican (*Bullettino di archeologia cristiana*, 1881, pl. V): le P. Grisar un troisième de Tasselli, annoté par Grimaldi (*Analecta romana*, t. I, pl. XI).

2. P. 42.

3. *Ibid.*, l. c.

4. *Ibid.*, l. c.

5. *Ibid.*, l. c.

rieures, qui sont restaurées, aurait pu avoir pour cause la nécessité de placer le bronze gigantesque sous cet édicule qui ne lui était pas destiné¹. N'y a-t-il pas là une légère contradiction? Entre le sommet de la pomme et le niveau supérieur des colonnes, il y aurait eu, selon les indications de M. Hülsen, un mètre d'écart. Supposez, au contraire, les colonnes de 2^m40 seulement, ajoutez-y la hauteur des bases et la hauteur non négligeable des chapiteaux, la pomme se présentera davantage comme nous le montre le dessin, où son sommet apparaît comme engagé sous le baldaquin. Si l'on peut tirer du plan en question les calculs qu'en tire M. Hülsen, le dessin, il est vrai, ne se trouve plus alors à l'échelle dans le sens de la largeur. Mais n'est-il pas bien imprudent de demander à un plan d'ensemble, comme est celui d'Alfaranus, des évaluations particulières aussi précises? De toute manière, d'ailleurs, l'auteur du dessin ne faisait sans doute pas œuvre mathématique et, qu'on ne puisse s'y fier entièrement, au moins pour les détails, c'est ce que suffit à établir l'absence des bustes qui, assure Grimaldi, ornaient quatre des colonnes. Il ne me semble donc pas, jusqu'à nouvelle preuve, que les arguments qu'on puisse tirer des représentations parvenues jusqu'à nous de la fontaine *del Paradiso* doivent réduire

1. *Ibid.*, l. c.

à néant les témoignages formels qui paraissent assigner aux deux colonnes de porphyre du Louvre une place dans la décoration de l'édifice le plus vénérable de la Rome chrétienne, l'ancienne basilique de Saint-Pierre.